

Le Groupe Exponens ouvre son actionnariat à ses salariés : une démarche innovante dans le monde du chiffre

Exponens, groupe indépendant de services pluridisciplinaires d'audit, d'expertise comptable et de conseil, est fier d'annoncer l'ouverture de son actionnariat à ses salariés. Cette initiative, dévoilée en septembre 2024 aux 450 collaborateurs du groupe lors de leur réunion annuelle, s'est révélée un véritable succès. À l'issue de la première phase de souscription qui s'est terminée en octobre 2024, 46 % des collaborateurs éligibles ont participé, mobilisant près de 475 000 €. Cette participation dépasse les prévisions initiales (30-40 %) et témoigne de l'adhésion des salariés au projet. Ainsi, chez les salariés avec plus de trois ans d'ancienneté le taux de participation s'élève entre 60 et 70 %.

«Ce programme d'actionnariat salarié, rare dans le secteur, est un atout majeur pour renforcer la fidélité des équipes et attirer de nouveaux talents. Il reflète également l'engagement d'Exponens à associer ses collaborateurs à sa réussite, tout en affirmant sa transparence et son esprit d'innovation» souligne Jean-Pierre Bourgin, Président d'Exponens.

Une démarche structurée et sécurisée

Pour concrétiser ce projet, Exponens a travaillé avec un partenaire expert en épargne salariale, Agricola Épargne pour créer au sein de son Plan d'Épargne Groupe un support dédié. Ce fonds, le FCPE Actions Exponens a été agréé par l'Autorité des marchés financiers (AMF) en juillet 2024 après un processus rigoureux, garantissant une protection optimale des investisseurs.

Les salariés, avec au minimum trois mois d'ancienneté, ont pu financer leurs actions via trois sources:

- Les montants déjà investis sur leur Plan d'épargne Groupe (42 % des montants),
- La monétisation de jours de leur Compte Épargne Temps (12 %)
- Des versements volontaires individuels (46 %).

Chaque semestre, les parts des salariés ayant quitté le groupe seront proposées aux salariés éligibles, en attendant une prochaine opération.

Des garanties de transparence et de sécurité

Pour assurer la transparence et la protection des investisseurs, un expert indépendant validera la formule de valorisation des actions tous les cinq ans. De plus, les porteurs de parts seront invités au printemps à élire les 3 salariés porteurs de parts qui seront **membres du Comité de Surveillance du FCPE Actions Exponens**. Celui d'entre eux qui sera élu président participera aux Assemblées Générales statutaires d'Exponens Conseil et Expertise pour représenter l'ensemble des salariés actionnaires indirects d'Exponens.

Exponens accompagne ses clients la mise en place de dispositifs d'actionnariat salarié

L'ouverture du capital aux salariés constitue un levier puissant pour renforcer la motivation et l'engagement des collaborateurs, bien au-delà des dispositifs classiques comme la participation ou l'intéressement. Un salarié actionnaire se montre souvent plus impliqué dans les objectifs de développement de l'entreprise, contribuant ainsi à une dynamique collective et à une meilleure performance globale. **Fort de son expérience et de sa compréhension des enjeux réglementaires et financiers, Exponens accompagne désormais ses clients dans la mise en place de dispositifs d'actionnariat salarié.**

« Parmi notre portefeuille de 8 000 clients, nous en accompagnons déjà certains dans la mise en place et la valorisation annuelle de dispositifs tels que la distribution d'actions gratuites, la mise en place de bons de souscription d'actions ou encore des stock-options. Ces solutions s'adaptent aux structures de moins de 350 salariés qui n'ont pas la taille réglementaire pour lancer un programme

d'actionnariat salarié* » souligne Philippe Delerive, associé et Directeur Gestion du risque et Assurances au sein du groupe Exponens.**A propos du groupe Exponens :***

Exponens est un groupe indépendant de services pluridisciplinaires : de l'audit, à l'expertise comptable en passant par le conseil. Le groupe Exponens, fort de 35 associés et 450 spécialistes, apporte une analyse de terrain et des conseils personnalisés afin que chaque client garde la confiance pour diriger et trouver la voie pour prospérer. Avec un chiffre d'affaires consolidé 2024 de 55M€, le groupe intervient dans tous les secteurs d'activité avec une compétence encore plus marquée dans la banque-assurance, l'immobilier, les énergies nouvelles, les nouvelles technologies, les filiales de sociétés étrangères, le secteur non marchand et le secteur public. Exponens est membre fondateur de l'Alliance Eurus, 1^{er} groupement de cabinets d'expertise comptable en France, qui rassemble 400 experts-comptables dans 200 villes. L'appartenance d'Exponens au groupement international BKR, rayonnant dans plus de 80 pays, lui permet d'accompagner ses clients dans le monde entier. Enfin, Exponens est également membre de l'Association Technique d'Harmonisation (ATH) qui lui assure un support technique de premier plan.

<https://www.exponens.com>

CONTACTS PRESSE : ZMIROV Communication

Julie Fullana - Anne-Gaëlle Jourdan - 06 45 06 82 75 - 01 76 53 71 15 exponens@zmirov.com